



MAIRIE DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Place Prudent Chollet ☎ **02.48.78.20.50**

18240 Belleville sur Loire 📠 **Fax 02.48.78.20.55**

Site : www.bellevillesurloire.fr

E-mail : mairie@bellevillesurloire.fr

FLASH MARS 2019

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion de Conseil Municipal se déroulera :

**Le mardi 19 mars 2019 à 20h30,
à la salle des mariages**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 janvier 2019

Le Conseil Municipal réuni lors de sa séance du 22 janvier, sous la présidence de Monsieur le Maire Patrick Bagot, a examiné les points suivants :

- Approbation du tableau des recrutements à prévoir pour l'année 2019 pour les services étant confrontés à des situations particulières, afin de remplacer des agents titulaires, ou satisfaire des besoins occasionnels ou saisonniers,
- Prise en charge des honoraires du médecin agréé pour les contrôles médicaux obligatoires des agents techniques dont les fonctions nécessitent un permis poids lourds,
- Accord pour remboursement :
 - à un agent d'animation, d'une note de 20 € de frais de carburant suite à un déplacement en formation à St Jean de Braye,
 - à une élue, d'une carte photos de 25 € pour le repas du personnel communal le 14 décembre dernier,

- Imputation de la somme de 597 € au compte 6542 du budget communal suite à un dossier jugé d'effacement de dettes,
 - et contestation d'une décision de la commission de surendettement pour un second dossier d'effacement de dettes,
 - Décision d'accorder la garantie de la commune à la SA HLM France LOIRE à hauteur de 50 % d'un prêt de 69 610 € contracté pour des travaux de remplacement d'émetteurs de chauffage dans 65 logements sociaux,
 - Autorisation au Maire pour engager et mandater des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts sur le budget précédent de la régie d'exploitation de la piscine,
 - la commune de Santranges a décidé de prendre en charge la différence de tarif appliqué entre les enfants de Belleville et enfants hors commune, dans le cadre de l'ALSH du mercredi et des vacances scolaires, et de ce fait prise d'une délibération pour percevoir annuellement le montant correspondant,
 - Attribution d'une subvention de 7 785 € pour les maternelles du groupe scolaire Henri Foucher qui partiront en classe de découverte en avril prochain,
 - Attribution d'une aide financière de 80 €/élève à l'école de Sancerre pour deux élèves en ULIS qui partiront en classe de découverte en mars prochain,
 - Attribution d'une aide financière de 80 €/élève du collège C. Tillier de Cosne/Loire pour six élèves qui partiront dans le Jura et en Espagne,
 - Accord pour acquisition d'un lave-linge pour le camping-caravaning,
 - Renouvellement d'une convention portant sur l'accueil, l'emprunt de documents et d'outils d'animation de la médiathèque, entre la commune de Belleville et les crèches de Belleville, Boulleret, Sancerre,
 - Approbation de plans de financement pour des travaux de rénovation de l'éclairage public de la ZI des Grands Champs, et d'extension du réseau rue des Haberts et des Chevreaux,
 - Autorisation au maire de signer un bail professionnel avec les infirmières pour la location d'un local place Jean Moulin,
- L'assemblée est informée :
- D'un courrier de la Préfecture portant sur l'organisation de la concertation locale dans le cadre du grand débat national,
 - Que le 29 janvier prochain, plusieurs régions, dont le Centre, seront concernés par des modifications de fréquence de la TNT, notamment ceux qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau,
 - De la démission de Héléna PARAT,

- De divers remerciements,
- Que la patinoire couverte, en glace naturelle, sera installée place de l'église du 16 février au 03 mars,
- Qu'une benne du service technique a été volée,
- Que les transports scolaires n'ont pas été assurés pour le retour des élèves des collèges de Cosne à cause des intempéries le 21 janvier.

APPEL A CANDIDATURES

Afin de palier toute absence de poste dans les différents services de notre commune, vous pouvez déposer votre candidature en mairie pour d'éventuels remplacements.

Dépôt en Mairie d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae et de l'imprimé ci-joint (en fin de flash), ceci avant le 30 mars 2019.

ATTENTION : Si vous êtes actuellement sur la liste des remplaçants, vous devez **impérativement** renouveler votre candidature.

CENTRE AQUATIQUE DES PRESLES

Fermeture technique : le centre aquatique des presles sera fermé du lundi 11 au dimanche 24 mars 2019 inclus.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2019-2020 doivent se faire en mairie **avant le 15 mai 2019.**

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et les samedis de 9h à 12h.

Se munir du livret de famille d'un justificatif de domicile et du carnet de santé

REFORME DES MODALITES D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES.

Mise en place du R.E.U (Répertoire Electoral Unique)

La loi 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)

Cette réforme, conduite par le ministère de l'intérieur, est entrée en vigueur **le 1^{er} janvier 2019.**

Cette réforme facilite l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu'au 6^{ème} vendredi avant chaque scrutin, et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année.

Pour cette période transitoire et pour le scrutin des élections européennes **du 26 mai 2019**, vous avez jusqu'au **31 mars 2019** pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune.

Il vous suffit de passer en mairie muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de moins de 3 mois.

77^{ème} PARIS-NICE

La 3^{ème} étape de la course cycliste – « Cepoy (Loiret) –Moulin sur Yseure (Allier) – 200 km » passera sur notre commune le mardi 12 mars 2019 entre 13 h et 14 h.

Les coureurs emprunteront les rues suivantes :

- Route de Beaulieu,
- Rue de Berry,
- Rue de Beaumont,
- Route de Sancerre.

La circulation et le stationnement seront interdits sur ces voies. Nous vous remercions de votre compréhension.

AGENCE POSTALE DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Ouverture au public

Du lundi au vendredi : 10H00 à 12H30

SAMEDI : 9H30 à 11H30



02 48 72 60 00

RELAIS EMPLOI

Horaires : lundi, mardi, mercredi, jeudi 14h-16h

Vendredi : fermé

RECENSEMENT EN VUE DE LA JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE (JDC)

Jeunes français de 16 ans, garçons et filles, faites-vous recenser !

Le recensement est **obligatoire** ! Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie ; elle vous sera indispensable pour vous inscrire aux examens : (Bac, permis de conduire) et concours de la fonction publique : Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Centre du service national d'Orléans :

 : 02.38.65.21.32 Mail : csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr

REGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- **Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,**
- **Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,**
- **Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.**

**POSSIBILITE DE CONSULTER L'ARRETE DANS SON INTEGRALITE
EN MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET**

HORAIRES DECHETS VERTS



Attention la déchèterie **sera fermée** tout le mois de mars 2019.

DECHETERIE D'ASSIGNY

Période hivernale du 1er novembre 2018 au 31 mars 2019 :
Lundi, mercredi et samedi de 8 h - 12 h et 14 h -17 h.

CABINET D'INFIRMIERES LIBERALES



Depuis 1^{er} février 2019, le cabinet d'infirmières de Belleville sur Loire est transféré place Jean Moulin, à côté du centre de dialyse. Il vous accueille tous les mardis et vendredis de 7 h 45 à 8 h 15.
02.48.72.50.29

MEDECINS DE GARDE

Pour connaître l'identité du médecin de garde durant les week-ends et jours fériés, **il vous faut composer le 15** (centre des médecins de garde).

SERVICE JEUNESSE

Grosse quinzaine avec les Raboliots, mais que de souvenirs !

NEW YORK

33 jeunes ont eu la possibilité de vivre ce rêve d'adolescent : voir Big Apple. Une semaine entre métro, visites, messe gospel, match de la NBA ... tous les jours des yeux pétillants d'envie, un rythme effréné, fatigant mais qu'importe, ils sont tous conscients de leur chance, avides de tout voir, de tout photographier, de tout graver dans leur mémoire pour ne pas oublier, se souvenir à jamais de ce périple magique et revenir avec des étoiles, 52 étoiles dans les yeux.





SEMAINES A L'ACCUEIL DE LOISIRS





**Sortie aux
Emaux de Briare**

ÇA SE PASSERA EN AVRIL 2019 ...

LES LOUPIOTS

L'ALSH accueillera les enfants scolarisés en maternelle et primaire du lundi 15 au vendredi 26 avril. Pré-Inscription à la semaine dès à présent et jusqu'au samedi 23 mars 2019.

Le programme des activités est en cours d'élaboration ...encore un peu de patience !

Participation financière à la semaine repas compris en fonction de votre coefficient familial

Première semaine (5jours)

Quotient familial	< 560	561 > QF < 796	797 > QF < 1032	> 1032	Hors commune
Primaire	32.50 €	42.50 €	47.50 €	52.50 €	77.50 €
Maternelle	30 €	40 €	45 €	50 €	75 €

Deuxième semaine (4 jours)

Quotient familial	< 560	561 > QF < 796	797 > QF < 1032	> 1032	Hors commune
Primaire	26 €	34 €	38 €	42 €	62 €
Maternelle	24 €	32 €	36 €	40 €	60 €



Te donne rendez-vous pendant les vacances du **mardi 23 au vendredi 26 avril 2019**

Mardi 23 avril	9h30-17h30 : Création d'un bac à sable pour le jardin des Loupiots (arrivée possible jusqu'à 11h30)
Mercredi 24 avril	14h-22h : Bac à sable – soirée Vidéo/barbecue
Jeudi 25 avril	10h30 -18h30 : Journée vélo
Vendredi 26 avril	10h30-18h30 : Moto cross (sous réserve) Les places sont limitées, priorité aux participants de l'activité « bac à sable »

Inscription à la journée obligatoire auprès de Nathalie à la Mairie jusqu'au samedi 23 mars.

Les repas du mardi, jeudi et vendredi se prendront au restaurant scolaire.

Participation financière à la journée repas compris pour le 23, 25 et 26 février.

$QF < 560 = 6 \text{ €}$
 $561 < QF < 796 = 6.50 \text{ €}$
 $797 < QF < 1032 = 7.50 \text{ €}$
 $> 1032 = 8.50 \text{ €}$

Hors commune : 12 €

Participation financière pour le mercredi 24 avril

$QF < 560 = 3 \text{ €}$
 $561 < QF < 796 = 3.50 \text{ €}$
 $797 < QF < 1032 = 4.50 \text{ €}$
 $> 1032 = 5.50 \text{ €}$

Hors commune : 9 €

CENTRE INTERGENERATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE



A Compter du 1^{er} Mars 2019 le Centre Intergénération, résidence le Crot Fleuri, propose aux personnes de la commune et de ses environs de **venir déjeuner** le midi à la résidence, réservation par téléphone ou directement sur place, au moins 48h à l'avance en semaine, prix du repas 6€50 pour les personnes régulières, et 7€ s'ils souhaitent rester pour l'animation et la collation de l'après-midi. Le repas se prend en salle de restauration de 12h00 à 13h30, possibilité de manger mixé, et de respecter certains régimes (sans sel, diabétique ou encore plat enrichi).

De plus, nous lançons **le lundis après-midi**, à partir de 15h, la possibilité aux personnes extérieures de venir gratuitement jouer à **la belote** avec nos résidents et de profiter d'un lieu pour se retrouver.

Le **Lundi et Jeudi, les ateliers Gym douce** animés par Siel Bleu, sont toujours accessibles pour les personnes extérieures à la résidence, 5€ la séance, Lundi à 17h et Jeudi 16h30.

Notre structure reste une association et est **toujours à la recherche de bénévoles**, pour partager des moments de convivialité et transmettre sa passion à travers différents ateliers (Tricot, Lecture, Chant...). **Etre bénévole** pour faire de nouvelles rencontres, partager ses passions et les transmettre, en fonction de ses disponibilités et de son temps, tout en soutenant une association locale et la faire vivre.





Aquaciné



**Au Centre Aquatique Des
Presles de Belleville**

Vendredi 8 mars à 20h

Venez découvrir ou redécouvrir

**Un petit cadeau souvenir
offert pour chaque place
achetée**

EAU à 34°

Fauteuils gonflables

**+ places assises au
bord**

Adulte 10€

Enfant 8€

Places limitées

Sur réservation

Tel : 0248726457



Comme vous ne l'avez jamais vu !

Le Centre Aquatique Des Presles **fermera ses portes à 17h le 8 mars,
afin de rouvrir à partir de 19h45 pour l'Aquaciné.**

**Les places sont à réserver avant la séance,
pas de vente de ticket au moment de la projection...**

Fédération des Foyers Ruraux
ACADEMIE DE MUSIQUE ET D'ARTS



Belleville Sur Loire
Mardi 12 Mars à 20h30

Salle des fêtes



Plein tarif : 6 €
Tarif réduit -16 ans : 4,50 €
Tarif abonnés : 4,50 €

<http://foyersrurauxcentre.org>

SAMEDI 16 MARS 2019 DE 14H À 16H
BELLEVILLE SUR LOIRE

ATELIER TOUE CABANÉE

Chantier participatif

BRICOLAGE/ENTRETIEN
POUR VALORISER LA TOUE CABANÉE ET LA RENDRE
ACCESSIBLE AU PUBLIC
INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 13 MARS 2019

MAISONDELOIRE18.FR 02.48.72.57.32



L'Association de Parents d'Élèves de Belleville-Santranges vous convie à sa



BOURSE aux
VETEMENTS - JOUETS
PUERICULTURE
Dim 17 Mars 2019



10h à 17h30 - Salle des fêtes de Belleville

Edwige LOIZEIL
Présidente de l'APE
06 62 19 03 11



**Restauration
& Buvette sur place**



Vendredi 22 Mars 2019
à 20h30
Salle des fêtes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

02 48 72 65 82

www.academiedemusique.com





BAC, Option Musique

Elèves de Seconde, Première ou Terminale

Préparez l'Option Musique. Vous gagnerez des points en plus au Bac !



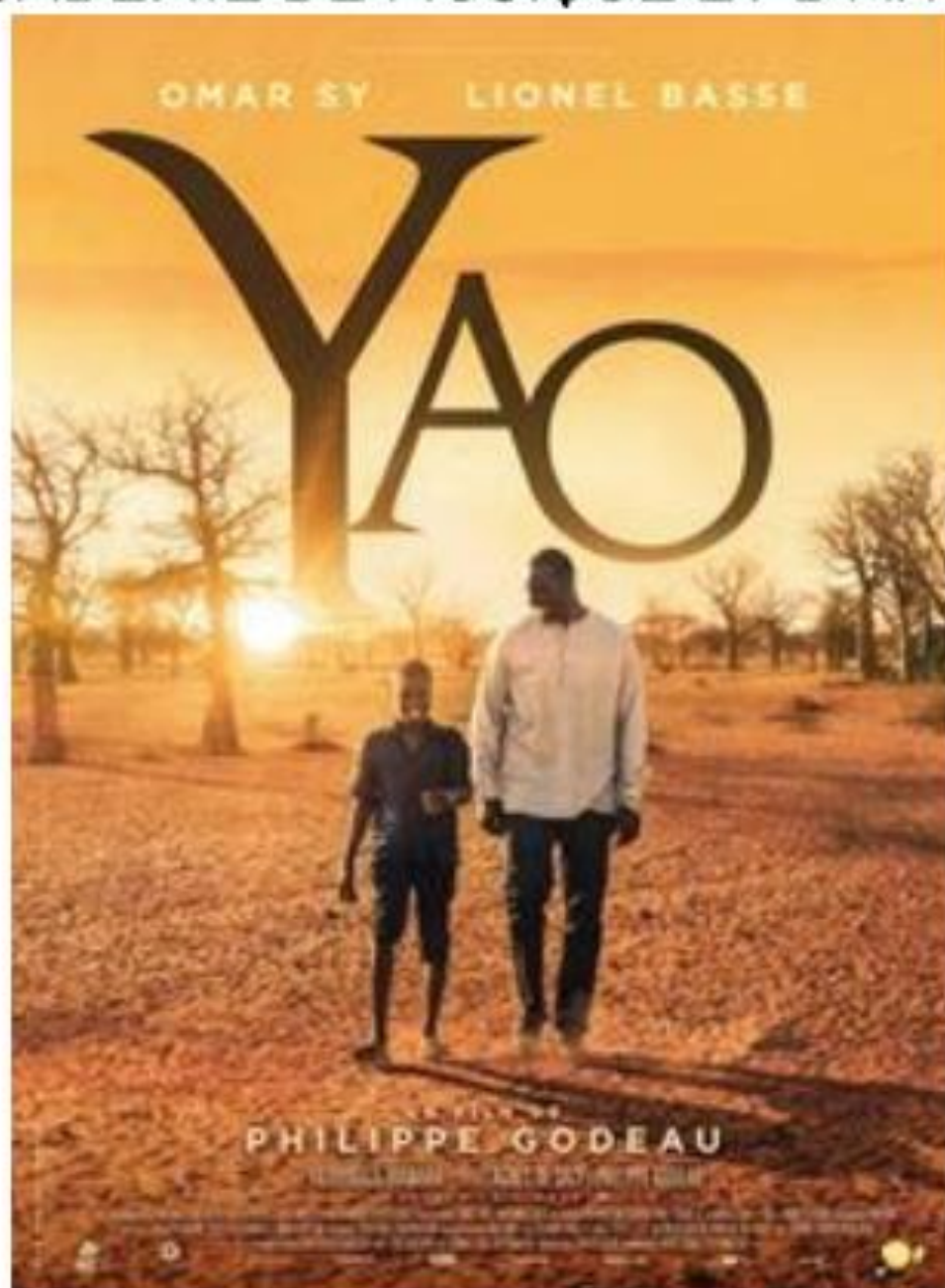
L'Académie de Musique et d'Arts propose une préparation aux épreuves facultatives de musique au baccalauréat. C'est l'occasion d'obtenir des points supplémentaires, d'apprendre, de découvrir et d'élargir sa culture musicale.

À partir de septembre 2019
Belleville-sur-Loire
1h par semaine



Renseignements : 02 48 72 65 82
www.academledemusique.com

Fédération des Foyers Ruraux
ACADEMIE DE MUSIQUE ET D'ARTS



Belleville Sur Loire
Mardi 26 mars à 20h30
Salle des fêtes

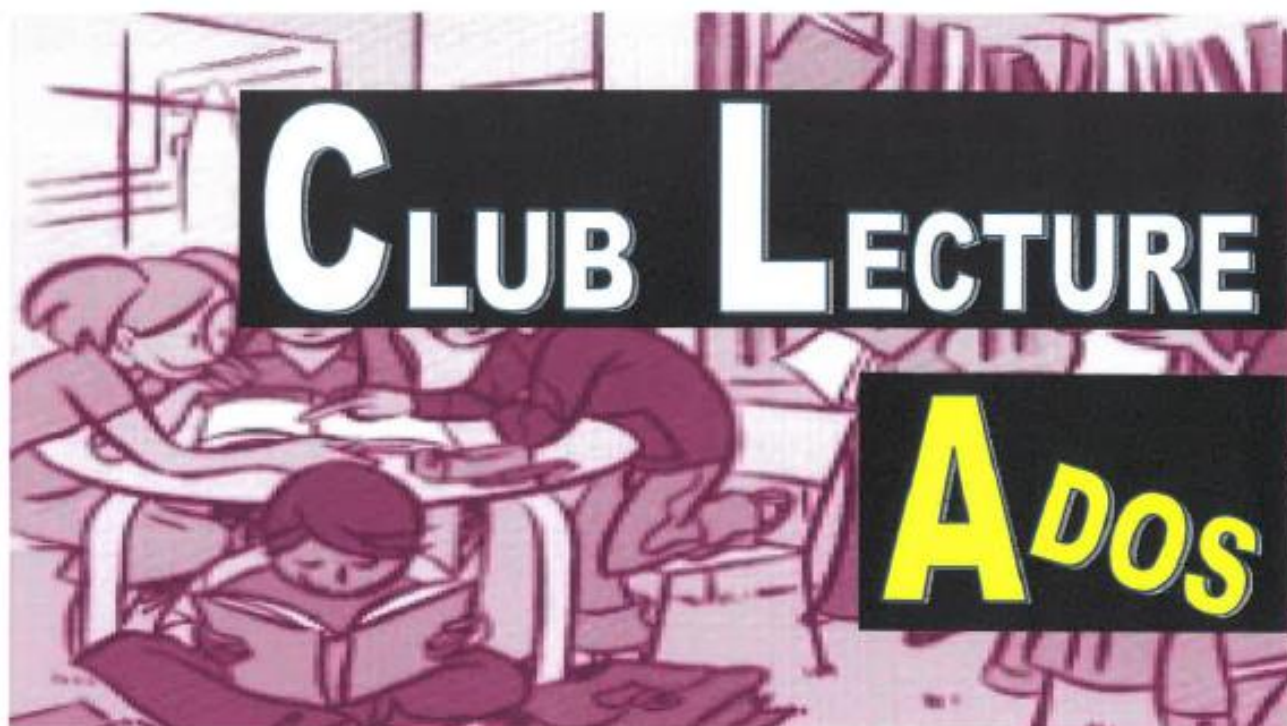


Plein tarif : 6 €
Tarif réduit -18 ans : 4,50 €
Tarif abonnés : 4,50 €

<http://foyersrurauxcentre.org>

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

« Les Jardins du Savoir »



La médiathèque
t'invite au second
Club Lecture pour Ados (11–15 ans)
le SAMEDI 30 mars 2019
de 14 h 30 à 16 h 30.

Tu aimes lire...
viens parler de tes découvertes !

Tu cherches l'inspiration...
viens aussi !

Un goûter sera offert en fin de club.

2 route de Beaulieu 18240 Belleville sur Loire
Tél. 02 48 54 13 10 - Courriel - mediatheque@bellevillesurloire.fr

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

« Les Jardins du Savoir »

La médiathèque remercie :

- + toutes les personnes qui ont participé à l'atelier Loisirs Créatifs consacré au « Quilling ». Cet art, également connu sous le nom de « Paperolles », consiste à enrouler des bandes de papiers afin de former des boucles, des cercles ou toutes autres navettes, qui sont ensuite collées sur l'arête pour créer de magnifiques tableaux.
- + Sylvie qui a su présenter et partager son savoir-faire.



Le résultat est vraiment superbe !

Félicitations à toutes et à tous !



Société de chasse
de
Belleville sur Loire

Le samedi 30 mars 2019 à 10H30 assemblée générale à la cabane de chasse

Suivie du repas à 12H30 à la salle des fêtes

Menu



pressé de canard

ou

Tête de veau



Trou normand



sauté de cerf façon grand veneur

ou

suprême de volaille aux champignons



Plateau de fromage et salade



assiette gourmande



Café, vins, liqueur,



menu enfant : terrine+ salade ; escalope de volaille ; gâteau au chocolat.



Réservation du repas de chasse du 30 mars 2019 à partir de 12H30

Nom..... Prénom.....

Rue.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone.....

Nombre de repas..... X 32€ =€

Menu enfants X 10€=.....€

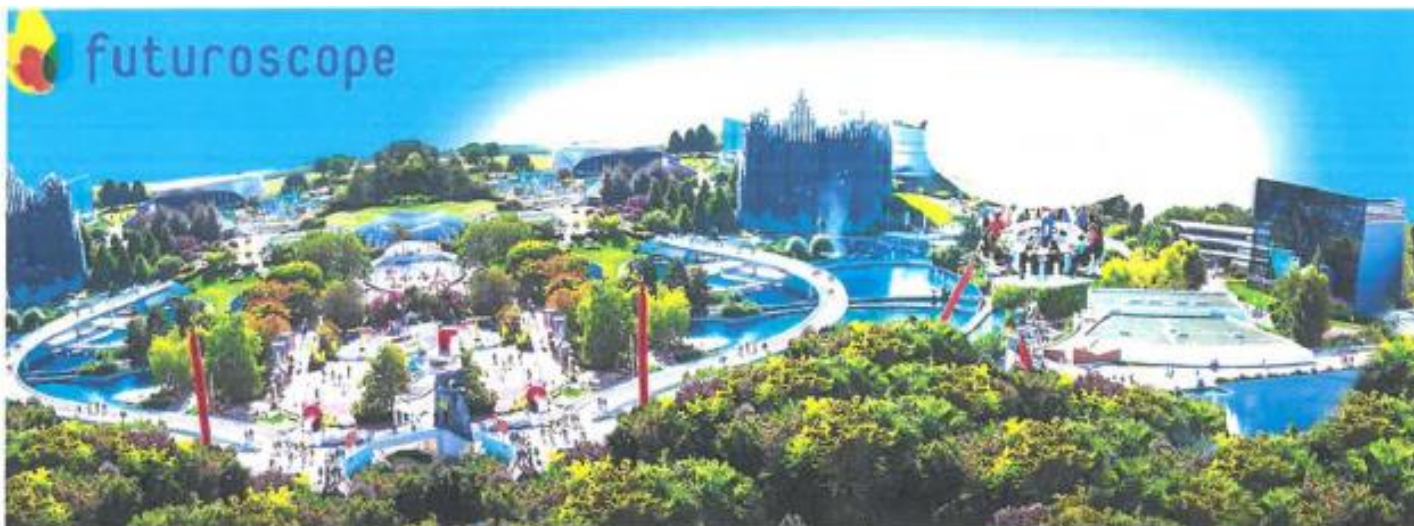
Choix entrée.....

Choix plat de résistance.....

A retourner avant le 16 mars 2019 accompagné du règlement à

Mr POULAIN Serge, 22 route de Sancerre, 18240 Belleville sur Loire

Chèque libellé à l'ordre de la Société de chasse « Le Perdreau » de Belleville sur Loire.



Samedi 6 avril 2019



- *Rendez-vous au gymnase de Belleville à 06h00*
- *Départ du parc à 22h30*
- *Retour prévu au gymnase vers 02h00*

**Prix : 38 € par personne (adulte-enfant)
25 € par adhérent**

Possibilité de payer en plusieurs fois

- Prix comprend le parc et transport en bus
- Reste à votre charge les repas de la journée

COUPON REPONSE

**Réponse et règlement par chèque à l'ordre de « FAUT QUE CA TOURNE »
ou par espèces avant le 30 mars 2019**

Nom : Prénom :

Téléphone :

Nombre de personne(s) : soit x 38 €

Nombre d'adhérent(s) : soit x 25 €

Nombre d'enfant (- de 4 ans) : soit x 0 €

Total :€



Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 06.88.01.88.22 (Mélanie BERTAUX)
ou à l'adresse suivante : 11 rue des petits boulat - 18240 Sury-près-Léré

BOXING - CLUB - BELLEVILLOIS

Gala de Boxe éducative a Moulins Belle performance des Bellevillois

Le Boxing Club Bellevillois se déplaçait ce week-end à Moulins pour une réunion de boxe éducative organisée par le Noble Art Moulinois. L'entraîneur sylvain Boulet présentait 5 boxeurs de niveaux différents face à des clubs de Riom, St Eloi, Montluçon, Vichy, St Léger des Vignes et Moulins.

Les Bellevillois Dhainault Lilly, Hallet Levy, Genty Quentin, Guérillon Clara Perrotin et Sacha se sont très bien défendus face à des adversaires de même niveau. Pour débiter se fut à la jeune Lilly de démontrer son art dans un assaut sans décision face à une fille plus lourde en poids et plus grande, elle n'a pas démerité faisant match nul. Pour Lévy il remporte la victoire face à un adversaire de St léger des vignes de même niveau.

Pour Quentin bien motivé, il remporte la victoire par abandon de son adversaire à la deuxième reprise. Clara elle, dut abandonner le match par blessure dans un assaut qu'elle remportait face à une adversaire locale. Pour finir Sacha remporte haut la main la victoire face à un boxeur Moulinois. Le Boxing club Bellevillois peut être fière de ses boxeurs qui progressent de jour en jour, prochainement la plupart participeront aux championnats régionaux de boxe éducative.

La Bellevilloise Brankaer Lauryne participait au Golden Girl Championship à Boras en Suède pour un combat international en catégorie junior - 54kg pour l'équipe de France féminine, elle s'incline malheureusement aux pointages des 5 juges face à une adversaire plus technique.



CONTACT :

Boullet sylvain (prévôt fédéral) 06-58-41-45-58

Corcellis Cédric (prévôt fédéral) 07-70-37-11-05

Complexe sportif de Belleville sur Loire

Route de Santranges 18240 Belleville

Entraînements:

Boxe éducative débutant: Lundi - Mercredi - Vendredi de 18h00 à 19h00

Boxe éducative confirmé - Boxe amateur - Boxe loisir: Lundi -Mercredi -
Vendredi de 19h00 à 21h00

TWIRLING BATON BELLEVILLOIS

Le week-end du 26 et 27 janvier, le twirling de Belleville a accueilli le championnat interdépartemental 18-45.

Lors de ce week-end nous avons 9 athlètes engagés sur 8 chorégraphies. Les résultats de ce 1^{er} championnat sont plutôt encourageants pour la suite.

En solo, nous avons 4 athlètes engagés.

Iliana Grondin en minime, Axelle Levoyer en cadette, Sonia Brunet et Laurine Vattan en junior.



Iliana Grondin est arrivée 4^{ème}



**Axelle Levoyer est arrivée 2^{ème}
et remporte le titre de vice-championne du Cher**



**Laurine Vattan est arrivée 2^{ème}
et remporte le titre de vice-championne du Cher
Sonia Brunet est arrivée 3^{ème}**

En duo, nous avons 3 duos engagés.

Un duo Benjamin, un duo Minime et un duo Junior.



**Duo Benjamin Lilou Choisel et Maddy Ningata Djita
sont arrivées 1ere et sont championnes du Cher**



Duo Minime Margaux Jacquand et Léa Moreau sont arrivées 4^{ème}



Duo Junior Axelle Levoyer et Laurine Vattan sont arrivées 1ere et sont championnes du Cher.

Nous avons une équipe d'engagée dans cette compétition en catégorie minime.

Elles sont arrivées 2^{ème}.



Iliana, Maddy, Margaux, Lilou, Léa et Gladys



Nous tenons à remercier la municipalité pour le prêt de la structure et du matériel, les commerçants de Belleville (Utile, la boulangerie et l'hôtel Terre de Loire).

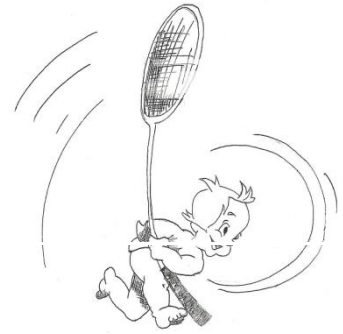
Nous remercions également Mr Mazin pour avoir été présent le samedi lors de la remise des récompenses et Mr Loup pour avoir été présent lors de celle du dimanche.

Prochaine compétition
le 13 et 14 avril à Saint Martin d'Auxigny.

CHAMPIONNAT DU CHER VETERANS

DE BADMINTON

2 et 3 FEVRIER 2019



LES TITRES :

Champions du Cher Vétérans

Double Hommes V2 :

Philippe COMMELIN

et Cédric POIRIER

Simple Homme V3 :

Lionel FAUST

Vice-champions du Cher Vétérans :

Simple Homme V1 : Nicolas SURGET

Double mixte V2 : Sophie BRETON et Lionel FAUST



TOURNOI DE BADMINTON



LES 2 et 3 MARS



Simple- Double et Mixte

Categories NC à R4

Complexe sportif de Belleville sur Loire

Entrée gratuite

Buvette



APPEL A CANDIDATURES

REPLACEMENTS PONCTUELS

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

.....portable

SERVICE JEUNESSE

Accompagnement transport scolaire RPI 08h15-09h00

RESTAURANT SCOLAIRE

Encadrement-Animation 11h30 – 13h30

ACCUEIL PERI SCOLAIRE « LES LOUPIOTS

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 7h30 - 9h00

16h00 - 18h30

Mercredi 8h00 - 18h00

AIDE AUX DEVOIRS

16h00 - 17h30

ATSEM

9h00 - 12h00

13h30 - 16h30

Pour tous ces postes, Bafa souhaité ou CAP petite enfance ou expérience associative auprès des enfants.

SERVICE RESTAURANT SCOLAIRE

Préparation des repas 07h45 - 14h45

PISCINE INTERCOMMUNALE DES PRESLES

Ménage Selon planning
(Inclus les week-ends)

Hôtesse d'accueil Horaires variables
(Inclus les week-ends)

AGENCE POSTALE COMMUNALE

10h00 - 12h30

RELAJ EMPLOI

14h00 - 16h00

SERVICES TECHNIQUES

Ménage bâtiments communaux

04h00 - 11h00

Entretien voiries, espaces verts

08h00 - 12h00
13h30 - 17h30

SERVICE FLEURISSEMENT

08h00 - 12h00
13h00 - 16h45

CAMPING

Accueil, entretien espaces verts, ménage

08h00 -12h00
13h30 -17h30